

FEDERATION NATIONALE



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

pédagogie coopérative

Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Fédération nationale de l'OCCE,

101 bis rue du Ranelagh 75016 Paris

Tel : 01 44 14 93 30 - Fax : 01 44 14 93 42 - Courriel : federation@occe.coop
Site Internet : <http://www.occe.coop> - SIRET 775 689 078 00019 - N.A.C.E. 9499Z

Eric WEILL, Président national
A
Mmes et Mrs les Inspectrices et
Inspecteurs d'Académie, Directeurs
Académiques des Services de
l'Education nationale

Paris, le 3 décembre 2015

Réf : EW/CF/ST/2015-12-0178

Affaire suivie par Catherine FRACHON

Objet : Garantie annulation des activités des coopératives scolaires et état d'urgence

Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs d'Académie,

Comme vous le savez sans doute, toutes les coopératives scolaires de vos départements, affiliées à l'OCCE, bénéficient d'un contrat d'assurance MAE – MAIF pour les activités qu'elles organisent. Dans ce cadre, et depuis quatre ans, nous avons pu négocier avec nos partenaires assureurs la prise en charge sous forme de remboursement des sommes versées pour des sorties alors même que, sur injonction administrative, ces sorties devaient être annulées – ce fut ainsi le cas, par exemple, à la suite des événements de janvier 2015.

Nous avons pris de nouveau contact avec nos assureurs, dès le 17 novembre dernier et la mise en place, pour trois mois, de l'état d'urgence.

Nous avons le plaisir de vous informer que MAE – MAIF maintient cette garantie pour des sommes engagées par les coopératives scolaires OCCE pour les sorties scolaires, y compris depuis le 13 novembre dernier.

Nous venons d'en informer les associations départementales OCCE, qui devraient relayer cette information dans toutes les écoles affiliées de vos départements ; leurs permanents restent à l'entière disposition des coopératives concernées pour entamer, s'il en est besoin, les démarches nécessaires auprès de MAE – MAIF.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette mesure qui, ainsi, ne grèvera pas les bilans des coopératives scolaires, vecteurs si utiles des sorties avec ou sans nuitées en faveur des élèves.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs d'Académie, l'expression de mes meilleurs sentiments coopératifs.

Eric WEILL
Président national